

*Hellena, candidate à l'assemblée des femmes d'
Agrippine*

Dossier de presse



Hellena

Ingeniosa, fida, fortis modestaque femina

<p><i>Le parcours d'Hellena de 7 à 20 ans</i></p>	<p><i>Hellena est née esclave en Grèce chez Athénodore d'Athènes. Elle reste chez lui jusqu'à l'âge de 7 ans. Un ami d'Athénodore, T. Sertercius dives, riche Romain, la remarque pour son intelligence et l'achète pour qu'elle enseigne le grec à ses enfants. Il la ramène avec lui à Rome où elle apprend à parler latin en 3 mois.</i></p> <p><i>Elle enseigne le grec dès son plus jeune âge aux enfants de son maître, âgés de 4 et 5 ans. Au bout de 1an et demi elle avait tout appris à ses élèves. Son maître, qui avait décidé de l'affranchir quand ses enfants parleraient couramment grec, lui donne sa liberté à l'âge de 17ans. T. Sestercius lui donne de l'argent, avec lequel elle ouvre une école qui fonctionne bien car son ancien maître a des amis qui lui envoient leurs enfants.</i></p>
<p><i>Témoignages : Acanthis magister des enfants du maître d'Hellena</i></p>	<p><i>Hellena était la meilleure élève que j'ai jamais eue, elle était remarquablement intelligente et apprenait très rapidement. Elle passait son temps dans la bibliothèque à réviser et à s'instruire. Malgré son statut d'esclave, elle avait une intelligence supérieure à celle de la plupart des enfants de citoyens.</i></p>
<p><i>Caecilia : ancienne élève à l'école d'Hellena</i></p>	<p><i>Hellena était une excellente enseignante. Elle faisait des programmes simples mais précis et nous réexpliquait quand on ne comprenait pas. Elle n'a jamais utilisé la fêrule sur nous. Elle m'a beaucoup aidée et je pense sincèrement qu'elle sera très utile dans l'Assemblée des femmes.</i></p>
<p><i>Vie privée</i></p>	<p><i>Hellena rencontre Marcus à l'âge de 20ans, lors d'une course de chars. Marcus est un beau jeune homme intelligent et cultivé et issu d'une très bonne famille. Il lui promet de vivre avec elle, mais lorsque elle lui annonce sa grossesse, il la quitte sous prétexte que son père refuse qu'il vive avec une affranchie. Elle décide d'élever ses jumelles seule, envers et contre tous. Aujourd'hui, ses filles âgées de cinq ans savent lire et écrire et parlent latin et grec couramment. Elles jouent aussi de la cithare.</i></p>

Interview d'Hellena

Te juveni femina, nonne solum juvenes feminas curas?

-Non, j'ai pensé à toutes les femmes : les petites filles, les jeunes femmes, les femmes plus âgées, mariées ou non. Je veux une meilleure vie pour toutes.

Quid puellis virginibusque optas ?

-Je me battrais pour que tous les enfants aient une éducation identique et donc que les filles aient aussi le droit d'aller chez le Grammaticus. Elles maîtriseront mieux le latin, ainsi elles pourront argumenter avec les hommes pour améliorer leur sort. Elles pourront proposer des idées à l'assemblée des femmes. Elles pourront exercer la fonction d'avocate, alors qu'aujourd'hui cela leur est interdit.

Si virgines apud grammaticum studuerint, nonne nuptiae tardiores erint ? Quid est tibi propositum ?

-Je propose de repousser l'âge légal du mariage à 16 ans pour que les filles puissent prolonger leurs études. Je voudrais aussi que les filles puissent avoir plus de droits sur le choix de leur époux. Pour cela, j'ai décidé de créer un tribunal pour prendre en charge les affaires concernant le mariage. Par exemple si une fille ne veut pas se marier avec le fiancé choisi par son père, le tribunal traitera le cas. Je voudrais que les affranchi(e)s puissent se marier avec gens de la noblesse. Le tribunal traitera ces cas aussi et tranchera. Et si les filles ne veulent pas se marier et préfèrent défendre leur pays, elles devraient pouvoir intégrer l'armée. Elles pourraient servir dans la cavalerie ou la stratégie.

Quid pro matronis?

- J'aimerais que les femmes mariées soient plus indépendantes et arrêtent d'être sous la tutelle de leur mari, ou de celle d'un tuteur. Il faut qu'elles aient le droit d'acheter des biens immobiliers et de faire leur testament seules, sans la condition d'avoir trois enfants. De même les affranchies pourront léguer tout ce qu'elles ont à leurs enfants et pas à leur ancien maître.

Je voudrais que les femmes aussi aient 3 noms (le praenomen, le nomen et le cognomen) et qu'on invente un nom pour désigner les citoyennes : je propose "civa" !

Sources

- Manuel de 4ème : Latin 4ème Hatier
- Tableau de John William Godward
- [https://fr.vikidia.org/wiki/Femme dans la Rome antique](https://fr.vikidia.org/wiki/Femme_dans_la_Rome_antique)
- <https://odysseum.eduscol.education.fr/les-femmes-libres-dans-la-rome-antique>
- <https://www.histoire-et-civilisations.com/thematiques/antiquite/femmes-de-rome-le-pouvoir-sous-conditions-1739.php>
- <https://odysseum.eduscol.education.fr/le-mariage-dans-la-societe-romaine>
- <http://www.roma-quadrata.com/affranchjs.html>